

**Société coopérative d'intérêt collectif SA à capital variable**  
**Siège social 1 Chemin Jean-Marie Vianney 69130 ECULLY**  
**RCS de LYON n°797 676 749**

**POUVOIR**

**Assemblée Générale Mixte du vendredi 18 décembre 2020 à 14h30**

Je soussigné(e) :.....  
Né(e) le .....à.....  
Domicilié(e) :.....  
.....  
.....

Agissant en qualité de sociétaire de la SCIC LES 3 COLONNES DU MAINTIEN A DOMICILE,  
Société anonyme au capital variable, dont le siège social est situé au 1, chemin Jean-Marie VIANNEY  
69130 ECULLY, immatriculée sous le RCS de LYON sous le numéro 797 676 749 ;

Donne pouvoir, par la présente à :.....

A l'effet de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des dépenses et chargés visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 juin 2020 ;
- Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Point sur les mandats ;
- Situation sur les capitaux propres ;
- Constatation du montant du capital social de la Société au 30 juin 2020 ;
- Agrément des entrées et sorties des sociétaires ;
- Pouvoirs pour formalités.

A titre extraordinaire :

- Modifications statutaires relatives (i) à la suppression de la catégorie d'associés non-coopérateurs, (ii) à la mise en cohérence des statuts avec l'agrément ESUS et le statut SIEG et (iii) à la modification des modalités d'admission dans la Société ;

- Pouvoirs pour formalités

Et à celui qui se tiendrait ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, l'assemblée générale mixte, ne pouvait délibérer, signer tout registre, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à.....

Le.....

Signature